



## Compagnie des Cent-Associés francophones Critères de sélection et marche à suivre

*Les membres de la Compagnie des Cent-Associés francophones ont le privilège de soumettre les noms de personnes exceptionnelles méritantes au Conseil d'administration en vue d'être reçues au sein de la Compagnie. La Compagnie veut ainsi rendre hommage aux défenseurs de la francophonie et souligner l'effort et la contribution exemplaire consenti par ces personnes afin d'assurer son développement en territoire canadien. Les noms des membres apparaissent sur le site Web [www.100associes.org](http://www.100associes.org).*

- Le Conseil d'administration attache beaucoup d'importance au travail accompli **bénévolement** par les candidats –**nonobstant leur âge**- à l'extérieur de leur profession ou de leur métier, et à l'influence de ce travail dans leur milieu. Les membres du Conseil d'administration doivent être unanimes dans leur choix.
- Aucune personne active en politique fédérale, provinciale ou municipale ne sera considérée au cours de son mandat.
- Le Conseil considère la candidature de personnes venant de différentes régions du Canada afin de conserver une dimension nationale. Ces personnes pourront être adouées dans leur région respective avec la collaboration d'un organisme du milieu.
- Afin que le Conseil d'administration puisse bien évaluer toutes les candidatures, il est absolument nécessaire d'inclure un curriculum vitae **d'un maximum de trois (3) pages**. De plus, le proposeur doit rédiger un texte (**maximum 200 mots**) qui fait état du travail bénévole et des autres accomplissements du (de la) candidat(e).
- **La personne qui propose le nom de quelqu'un ne doit pas l'informer que sa candidature a été soumise.** La présidente informera officiellement les personnes dont la candidature a été retenue par le Conseil d'administration. La Compagnie émettra aussi un communiqué de presse pour en informer tous les membres et le public en général.

***N.B. Le (la) candidat (e) pourrait recevoir la décoration dans sa région à la condition qu'un organisme de son milieu accepte d'inclure une telle cérémonie au programme d'une de ses activités. De plus, le proposeur devrait prévoir la possibilité qu'un corps public et/ou un organisme régional, provincial ou national contribuent financièrement et/ou en services à la cérémonie d'adoubement.***



## La Compagnie des Cent-Associés francophones

[www.100associes.org](http://www.100associes.org) – [presidence@100associes.org](mailto:presidence@100associes.org)

### ***FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE***

***Je, soussigné(e), désire soumettre la candidature de la personne suivante comme membre de la Compagnie des Cent-Associés francophones :***

Nom : \_\_\_\_\_

Téléphone : Res. : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Bur. : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Texte dactylographié d'environ 180 mots résumant le travail bénévole et les autres accomplissements du candidat (de la candidate).

Proposé par : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone : Résidence \_\_\_\_\_ Bureau \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

**S.V.P. retournez le « Formulaire de mise en candidature » et le « Curriculum vitae » à Renée Watters, [presidence@100associes.org](mailto:presidence@100associes.org) avant le 29 mai 2015**